

Conformément à l'arrêté municipal d'occupation du domaine public du 31 mai 2001  
sur la commune de **La Chapelle-sur-Erdre**  
**Autorisation n° CH.-2019-0033**

## **AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

- Demandeur :** NANTES MÉTROPOLE  
48 boulevard Albert Einstein  
44300 Nantes  
mail : pole.erdreetcens@nantesmetropole.fr  
tél : 02 51 83 65 00
- Adresse des travaux :** Rue Martin Luther King  
44240 La Chapelle-sur-Erdre
- Nature de l'occupation :** Emplacement pour les bacs de la collecte de déchets
- Emprise :** Emplacement de stationnement face au n° 37 de la voie  
Deux places de stationnement sur le parking rue de l'Erdre  
Emplacement de stationnement au droit du n° 38 rue Olivier de  
Sesmaisons « ARRÊT AUTORISÉ DONT LIVRAISON »
- Durée de l'occupation :** Du lundi 24 juin au vendredi 9 août 2019
- Mesures particulières :** Mise en place d'une signalisation d'interdiction de stationnement  
sur laquelle doit être affichée l'autorisation  
Cheminement des piétons dévié et protégé  
Maintenir en permanence l'accès aux propriétés riveraines  
Mise en place de panneaux type AK3 rétrécissement de  
chaussée si nécessaire.
- *La mise en place de la signalisation correspondante conformément aux indications du service gestionnaire est à la charge du demandeur. Tout manquement engage la responsabilité du demandeur en cas d'accident.*
  - *La sécurité des usagers du domaine public devra être assurée notamment la libre circulation des piétons.*
  - *L'autorisation devra être obligatoirement affichée à la vue de tous.*

Fait à La Chapelle-sur-Erdre, le 19 juin 2019  
Le Maire, Fabrice ROUSSEL